

Document généré le mardi 20 avril 2021 à 11:37

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	16/04/21	17/04/21	3769	44	14 / 14	0 / 0

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale	16/04/21 à 18h12	16/04/21	3/3	21-51715	<u>2021_106</u>

Classification CPV :

Principale : **66515000** - Services d'assurance dommages ou pertes
Complémentaires : **66513200** - Services d'assurance tous risques chantier

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION
CENTRE-VAL DE LOIRE**

M. Gérard BOBIER - Président
28 Rue du faubourg de Bourgogne
45000 ORLEANS
Tél : 02 38 68 03 32

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques et financières ;
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet	Assurance Dommages Ouvrages et Tous Risques Chantier /Opération de Restructuration et Construction neuve des hébergements du Campus des Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire(Joué-Lès-Tours 37300)
Référence	21 CMAR 04-04
Type de marché	Services
Mode	Procédure adaptée
Code NUTS	FRB04
Lieu d'exécution	CAMPUS DES METIERS 37 - 7 Rue Joseph Cugnot 37300 JOUE LES TOURS
DESCRIPTION	Lieu d'exécution des prestations (situation du risque): Campus des Métiers et de l'Artisanat 37 Pôle d'activités Cugnot- 7 rue Joseph Cugnot - 37300 JOUE LES TOURS Travaux exécutés en plusieurs phases de travaux successives Durée prévisionnelle globale d'exécution des travaux: 27 mois
Code CPV principal	66515000 - Services d'assurance dommages ou pertes
Code CPV complémentaire	66513200 - Services d'assurance tous risques chantier

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme	Prestation divisée en lots : Oui Possibilité de présenter une offre pour tous les lots Les variantes sont refusées				
Options	Oui Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) pour le lot 1 : RC Maître d'ouvrage				
Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 01	Assurance Dommages ouvrages Description : Garantie obligatoire des dommages de nature décennale + garanties complémentaires Informations complémentaires : - Pse n°1 : Responsabilité Civile maître d'ouvrage - - Durée de la garantie Dommages Ouvrages et de la pse N°1 indiquées au paragraphe 5.2 de l'acte d'engagement du lot 1				66515000
N° 02	Assurance Tous Risques Chantier Description : Assurances Tous Risques Chantier - Description détaillée au CCP du dossier Durée du marché : 27 mois. Informations complémentaires : Durée du marché précisée au 4.2 de l'acte d'engagement du lot 2				66513200

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
 - Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné.
 - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté
 - Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Agréments nécessaires pour pratiquer l'assurance des différents risques (Dommages Ouvrages, Tous Risques Chantiers, RC Maître d'ouvrage)
Attestation d'inscription au registre ORIAS pour les intermédiaires (agents et/ou courtiers)
cf liste exhaustive dans le règlement de consultation

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Marché réservé : Non

La prestation est réservée à une profession particulière.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

La présente consultation est ouverte à toute personne physique ou morale, qu'il s'agisse d'une compagnie d'assurance avec ou sans intermédiaire, d'un courtier ou d'un agent de compagnie ou d'une mutuelle avec ou sans intermédiaires, pour autant qu'ils aient les autorisations administratives nécessaires et qu'ils soient habilités, conformément au Code des Assurances, à se présenter sur des marchés d'assurance constructions. Les offres présentées par un intermédiaire devront être réputées établies pour le compte et avec l'accord de l'assureur qu'il représente. Dans ce cas, le ou les actes d'engagement et le cahier des charges devront être signés par l'assureur (ou un mandat de l'assureur, express et spécifique à l'opération, autorisera le courtier à présenter l'offre au nom de l'assureur).

Critères d'attribution Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
60 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40 % : Prix

Les critères de sélection des offres sont précisés pour chacun des lots dans le règlement de consultation

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

Offres

Remise des offres le **18/05/21 à 17h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 19/05/21 à 14h00

Lieu : CMA CVL

Dépôt

- Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché périodique : Non

Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Orléans

28 Rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

Tél : 02 38 77 59 00 - Fax : 02 38 53 85 16

greffe.ta-orleans@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. du CJA);
- Référé contractuel devant le juge des référés contractuels du Tribunal Administratif compétent après la signature du contrat (art. L551-13 et s. du Code de Justice Administrative) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'art. R551-7 du Code de Justice Administrative,
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Envoi le 16/04/21 à la publication

Marches-Publics.info V9.7